german cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

BDOM BUKAVU

Leading in disability inclusive development
cbm Christian Blind Mission

# APPEL D'OFFRE

## Achat des semences et des outils oratoires

Septembre 2026

# Référence de publication :

# AO N°006/BDOM-CBM/APPEL D'OFFRE

## A - INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Dans le cadre de l'exécution de ses activités dans la province du Sud-Kivu, le BDOM-Bukavu à travers son projet SIMAMENI TWENDE « Improving the socio-economic resilience, healt and social cohesion of vulnerable communities in south-kivu » F10305, P10732, BMZ 2025.1809.0 en partenariat avec CBM (Christian Blind Mission) lance un appel d'offre pour l'achat des semences et des outils oratoires pour distribuer aux bénéficiaires du projet dans le but de renforcer la sécurité alimentaire.

### Préambule

Le BDOM Bukavu est le service technique de l'Archidiocèse de Bukavu en matière de santé mettant en œuvre la politique sanitaire du pays à la lumière des orientations pertinentes du Magistère de l'Eglise. Il forme ainsi un réseau riche composé de 11 Hôpitaux Généraux de Référence, 8 Centres Hospitaliers, Deux Centres Spécialisés, 4 Instituts d'Enseignement Médical et 68 Centres de Santé dont 32 avec maternité. Soucieux de répondre aux besoins sanitaires de la population et par souci de suppléance, l'Archidiocèse de Bukavu a initié depuis plus de cinq décennies la gestion des structures sanitaires à tous les échelons du système de santé. Cette gestion a été formalisée à travers un partenariat traditionnel avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers la signature de plusieurs conventions cadres. Cette coopération est actuellement régie par l'Accord Cadre entre la Cité du Vatican et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, ratifiée par le parlement de la République Démocratique du Congo.

Dans son parcours, le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales exécute les activités d'appui au système de santé en privilégiant l'expertise des prestataires lui permettant d'atteindre les résultats escomptés. Bien plus, il est préoccupé par le renforcement du devoir de redevabilité auprès de ses nombreux bénéficiaires mais également auprès de ses bailleurs, en vue de garantir la durabilité de ses actions pour le bien de la population sans discrimination aucune.

### Object de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres vise l'achat des semences et des outils oratoires pour la mise en œuvre du projet « Improving the socio-economic resilience, healt and social cohesion of vulnerable communities in south-kivu » SIMAMENI TWENDE.

L'objectif est de sélectionner des fournisseurs capables de livrer des semences et des outils oratoires en temps et de qualité, et disposant des garanties nécessaires

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés professionnelles nationales ou ayant une représentation en RDC en règle vis-à-vis de la législation de l'Etat congolais.

**Planning de l'appel d'offres**

| Description | DATE | HEURE |
|---|---|---|
| Date de Publication | **16 Septembre 2026** | |
| Date limite pour demander des clarifications à BDOM-Bukavu | **21 Septembre 2026** | **16h00** |
| Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi) | **27 Septembre 2026** | **16h00** |
| Session d'ouverture des offres par BDOM-Bukavu | **29 Septembre 2026** | **10h30** |
| Signature de contrat/Commande | **A déterminer** | |

* Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale de Bukavu

* Ce planning est susceptible d'être modifié librement par BDOM-BUKAVU selon les contraintes rencontrées.

L'offre doit être constituée d'un exemplaire original placé dans une enveloppe extérieure non identifiable et scellée portant l'inscription « **A ne pas ouvrir avant la session d'ouverture des offres** » écrite en français.

Cette enveloppe scellée non identifiable doit reprendre la référence suivante : **AO N°006/CBM-BDOM/APPEL D'OFFRE**

Et doit être déposée à la réception du BDOM-Bukavu situé sur : N°08, Av. Georges Defour, Q. Nkafu, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en RD Congo.

**Soit par courrier électronique sous format PDF à l'adresse suivante** : bdombkv@yahoo.fr : Avec comme objet : **AO N°006/CBM-BDOM/APPEL D'OFFRE.**

L'offre devra être déposée au plus tard le **26 Septembre 2026à 16h00**.

NB : les offres soumises en retard ne seront pas acceptées et seront renvoyées à l'entreprise.

1. **Conditions d'appel d'offres et critères d'éligibilité**

Pour les soumissionnaires établis en République Démocratique du Congo

Les soumissionnaires établies en RDC doivent fournir les documents suivant

- Numéro d'identification National (patente commerciale pour les petites et entreprises, F92 pour les organisations locales)
- Numéro du Registre de commerce et du crédit immobilier
- La notification du numéro d'identification fiscale
- Attestation fiscale ou Quitus Fiscal en cours de validité.
- Bordereau de prix complété, signé et cacheté
- Se conformer aux standards de l'AGRIPEL et SENASEM
    - Licence d'achat et vente des intrants agricoles
    - Memo d'acceptation en qualité d'agri multiplicateur ou d'Etablissement semencier signé par le coordinateur National de SENASEM
    - Memo d'admission au contrôlé signé par le coordinateur provincial du SENASEM Sud Kivu
    - Autorisation d'ouverture d'une officine de ventes d'intrants agricoles
    - Le document attestant l'origine de la semence mère

Veuillez noter que pour les gagnants le BDOM BUKAVU signera un contrat avec les fournisseurs sélectionnés. Ce contrat sera copié à SENASEM.

Le BDOM Bukavu demandera alors avant la livraison de semences :

- Bulletin d'analyse de semences délivré par le SENASEM

Veuillez noter que les vendeurs de semences ou multiplicateurs qui ne soumettent pas ces documents ne seront pas pris en compte pour ce marché et les couts liés à la certification ne seront pas pris en charge par BDOM Bukavu.

Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire.

Les outils aratoires et semences fournis devront être de bonne qualité et conforme aux spécifications techniques définies dans le présent dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer dans leur offre.

- Le prix unitaire et total des différents produits d'écrit ci-dessous,
- Le délai de livraison proposé à compter de la signature du contrat.
- Les détails des produits proposés en cas d'offre alternative, notamment leur origine, leur marque, leur variété et toute autre information pertinente.

Le BDOM Bukavu ne s'engage pas à attribuer le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins-distante. L'évaluation prendra également en compte la conformité administrative, la conformité technique, la qualité des produits proposés, les capacités du fournisseur ainsi que le respect des spécifications requises. Le délai de livraison proposé constituera également un critère d'évaluation.

- **Attribution des lots :**

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs, qu'ils soumissionnent pour un ou plusieurs lots. Un fournisseur peut être retenu même s'il/ soumissionne pas sur l'ensemble des lots.

Le BDOM Bukavu se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à différents fournisseurs et de répartir les quantités entre eux si cela est jugé nécessaire dans l'intérêt d projet.

## 2. Critères de sélection :

L'évaluation des offres se déroulera selon les critères suivants.

### 2.1 Conformité administrative

Les soumissionnaires devront fournir l'ensemble des documents administratifs exigés dans le présent dossier d'appel d'offres. Toute offre incomplète ou ne satisfaisant pas aux exigences administratives sera rejetée.

### 2.2 Conformité technique

Les semences proposées et outils aratoires devront être conformes aux spécifications techniques figurant dans le présent appel d'offres.

Les soumissionnaires pourront être tenus de présenter des échantillons pour évaluation. Les échantillons devront satisfaire aux exigences de qualité définies dans les lignes directrices en vigueur du Cluster Sécurité Alimentaire en RDC ainsi qu'aux exigences réglementaires applicables.

### 2.3 Qualité des semences

Les semences proposées devront présenter un pouvoir germinatif compris entre 85% et 100%, attesté par des certificats ou résultats d'analyse reconnus par les autorités compétentes.

### 2.4 Évaluation financière

Les offres financières des soumissionnaires ayant satisfait aux critères administratifs et techniques seront analysées. Le prix proposé constituera un critère important mais ne sera pas le seul élément pris en compte lors de l'attribution du marché.

### 2.5 Expérience et références

Les soumissionnaires devront présenter des références démontrant leur expérience dans la fourniture de semences et outils aratoires ou d'intrants agricoles similaires. Le BDOM Bukavu se réserve le droit de contacter les références fournies pour vérification.

## 3. Bordereau des quantités et spécifications

- Les quantités et spécifications techniques sont détaillées à l'Annexe III du présent appel d'offres.
- Les soumissionnaires sont invités à présenter séparément le prix unitaire et le prix total pour chaque article.

- Le BDOM Bukavu se réserve le droit de corriger toute erreur arithmétique constatée lors de l'analyse des offres.
- Le BDOM Bukavu se réserve le droit de rejeter tout produit livré qui ne répondrait pas aux spécifications techniques requises.
- Le BDOM Bukavu se réserve le droit d'ajuster les quantités demandées en fonction des besoins du projet et des ressources financières disponibles.

**4. Inspection et contrôle de qualité**

Le BDOM Bukavu se réserve le droit de procéder à une vérification des capacités techniques, logistiques et opérationnelles du soumissionnaire avant l'attribution marché ou avant la signature du contrat.

À cet effet, en cas de nécessité le soumissionnaire devra faciliter l'accès aux installations et à toute documentation pertinente, notamment :

- Les Lieux de stockage;
- Les documents de gestion des stocks,
- Les équipements de conditionnement et de pesage,
- Tout autre document jugé pertinent pour l'évaluation.

Tout produit livré ne répondant pas aux spécifications techniques ou aux exigences de qualité convenues sera rejeté.

Dans ce cas, le fournisseur sera tenu de remplacer à ses propres frais les produits rejetés par des produits conformes dans un délai convenu avec le BDOM Bukavu, sans coût supplémentaire pour ce dernier.

**5. Emballage et conditionnement**

Les articles fournis devront être emballés de manière appropriée, conformément à leur nature, leur poids et leur volume, et selon les normes de qualité applicables. L'emballage devra assurer une protection adéquate contre les dommages liés à la manutention, au transport, au stockage et aux intempéries. Les coûts d'emballage, de conditionnement et de colisage doivent être inclus dans les prix unitaires proposés.

Pour faciliter les opérations de transport, de stockage et de distribution aux bénéficiaires.

- Les semences vivrières devront être conditionnées de préférence en sacs de 50 kg ;
- Les semences maraîchères devront être conditionnées de préférence dans leur emballage d'origine, notamment en boîtes ou sachets de 50 grammes, ou conformément aux spécifications indiquées dans les annexes,
- Les outils aratoires devront être emballés de manière à prévenir toute détérioration pendant le transport et le stockage.

**6. Marquage**

Les produits devront être marqués conformément aux spécifications techniques figurant dans les annexes du présent dossier d'appel d'offres.

Le marquage devra notamment permettre l'identification du produit et, pour les semences, comprendre au minimum les informations suivantes lorsqu'elles sont disponibles.

Nom de la variété, date de production, date de péremption, poids net.

**7. Échantillons**

Afin de permettre l'évaluation technique des offres, les soumissionnaires devront déposer des échantillons des semences proposées ainsi que, le cas échéant, des échantillons des outils aratoires offerts.

Les échantillons devront être déposés à la réception du BDOM-Bukavu situé sur : N°08, Av. Georges Defour, Q. Nkafu, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en RD Congo.

Les échantillons fournis serviront exclusivement à l'évaluation technique des offres. NB : Toute offre qui ne sera pas accompagnée des échantillons requis pourra être rejetée lors de l'évaluation des offres.

**8. Lieu et période de livraison**

Les produits objet du présent appel d'offres devront être livrés aux lieux indiqués ci-dessous selon les quantités et les délais spécifiés.

**Lot 1: Semences maraîchères**

| Type | Variété | Unité | Quantité | Lieu de livraison |
|---|---|---|---|---|
| Oignon | Red créole | Kg | 21,45 kg | BDOM-Bukavu situé sur : N°08, Av. Georges Defour, Q. Nkafu, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en RD Congo. |
| Chou | copenhagen | Kg | 21,45 kg | Idem |
| Amarante | Inca | Kg | 214,50 kg | Idem |
| Carotte | Nante | Kg | 21,40 kg | Idem |

### 11. Documents requis en cas de commande

Le fournisseur retenu devra fournir les documents suivants:

- Contrat dûment signé entre le BDOM Bukavu et le fournisseur ;
- Facture commerciale adressée au donneur d'ordre,
- Bon de livraison des marchandises signé par le département Logistique du BDOM Bukavu ou son représentant dûment mandaté;

Les frais liés à l'envoi des documents par service de messagerie commerciale demeurent à la charge du fournisseur.

### 12. Conditions de paiement

Le paiement sera effectué par virement bancaire ou par chèque dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires suivant : la réception de la facture conforme, la réception complète des marchandises commandées, la validation des documents de livraison par le BDOM Bukavu.

### 12.1 Modalités de paiement par virement bancaire

Chaque soumissionnaire doit obligatoirement indiquer ses coordonnées bancaires dans son offre et joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou un document bancaire équivalent, à savoir :

- Numéro de compte (23 Chiffres)
- Intitulé du compte
- Nom du titulaire du compte
- Nom de la Banque
- Code SWIFT
- Adresse de la Banque

Conditions applicable:

- Le soumissionnaire doit être le titulaire légal du compte bancaire indiqué.
- Le compte bancaire doit être ouvert au nom de l'entreprise soumissionnaire.
- Le compte bancaire doit être domicilié dans le pays où l'entreprise est légalement enregistrée.
- Les paiements seront effectués exclusivement sur le compte bancaire communiqué dans l'offre et repris dans le contrat ainsi que sur la facture
- Toute modification des coordonnées bancaires après l'attribution du devra être dûment justifiée et approuvée par le BDOM Bukavu avant tout paiement

- Aucun paiement ne sera effectué sur le compte d'une personne physique ou morale tierce, même si celle-ci représente légalement le fournisseur ou est mandatée par celui-ci.

### 12.2 Modalités de paiement par chèque

Lorsque le paiement par chèque est accepté, cette modalité doit être expressément mentionnée dans l'offre et reprise dans le contrat.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- Le chèque sera établi exclusivement au nom du fournisseur retenu.

Par force majeure, on entend tout événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des parties, notamment : les catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, tempêtes, incendies, etc.) ; les guerres, conflits armés, invasions ou actes de terrorisme ; les émeutes, insurrections ou troubles civils majeurs ; les mesures gouvernementales empêchant l'exécution du contrat ; les épidémies, pandémies ou urgences sanitaires officiellement reconnues et tout autre événement présentant les caractéristiques reconnues de la force majeure.

La partie affectée par un cas de force majeure devra informer par écrit, dès que possible et au plus tard dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la survenance de l'événement, en précisant sa nature, sa durée probable et les conséquences prévisibles sur l'exécution du marché.

Le BDOM Bukavu examinera les circonstances invoquées et pourra, selon le cas : accorder une prolongation raisonnable du délai d'exécution ; suspendre temporairement l'exécution du contrat ; ou résilier le contrat sans pénalité pour les parties lorsque l'exécution devient impossible.

Les retards ou manquements imputables aux fournisseurs, sous-traitants, transporteurs ou prestataires du fournisseur ne seront pas considérés comme des cas de force majeure, sauf s'ils résultent eux-mêmes d'un événement de force majeure dûment justifié.

Les difficultés financières, les hausses de prix, les ruptures d'approvisionnement prévisibles ou les problèmes internes de gestion du fournisseur ne constituent pas des cas de force majeure.

Fait à Bukavu le 16 Septembre 2026

Le Directeur du BDOM Bukavu

BUREAU DIOCESAIN DES OEUVRES MEDICALES – ARCHIDIOCESE DE BUKAVU – B.P.O.M. B.P. 1 BUKAVU

**Abbé Gérard BACISHOGA M.**

## Annexes

Annexe A : Lettre de soumission de l'offre

Annexe B : Questionnaire aux soumissionnaires

Annexe C : Bordereau/Matrice de Prix Détaillée

## Annexe A : LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE, Réf : AO N°006/CBM-BDOM/APPEL D'OFFRE

A: Monsieur l'abbé Gérard BACHISHOGA

Directeur du BDOM-Bukavu

Mr. le Directeur,

Nous, soussignés, ___ accusons réception des documents de l'appel d'offres. Après les avoir analysés, nous vous proposons notre proposition conformément à l'offre ci-jointe.

Nous nous engageons, si notre offre est retenue, à commencer et à terminer la fourniture des biens spécifiés dans le délai stipulé.

Nous acceptons de maintenir notre offre pendant 90 jours après la date limite stipulée pour la soumission des offres. Nous sommes astreints par notre offre, qui peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

Nous comprenons que vous n'êtes pas tenus d'accepter les offres qui peuvent vous être présentées.

Nous confirmons que nous sommes dûment habilités à signer cette offre au nom et pour le compte du soumissionnaire susnommé en qualité de ____

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'abbé Directeur, l'expression de notre considération distinguée. (Signature)

Nom :_____(en caractères d'imprimerie)

Titre : _____en caractères d'imprimerie.

## Annexe B : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

**Référence de publication :** **AO N°006/CBM-BDOM/APPEL D'OFFRE**

| | |
|---|---|
| Nom de l'entreprise | |
| Adresse de l'entreprise Physique : | |
| Adresse de l'entreprise Electronique | |
| Coordonnées Téléphonique | |
| Coordonné Bancaire de l'Entreprise au nom de l'Entreprise (Nom de la banque, intitulé de compte, code Swift et le numéro de compte) | |
| Nom du Contact | |
| Titre / position du contact dans l'Entreprise | |

**a. Service**

- Avez-vous la capacité à garantir la disponibilité des matériels, fournitures et service et d'assurer des prix fixes pour la durée du contrat ?
- Votre société dispose-t-elle d'un entrepôt pour le stockage temporaire ou de transfert si nécessaire ?

**b. Expérience/accessibilité/référence :**

- Quelles sont vos plus gros clients (ONGs, UN), merci de préciser leur contact et numéro de téléphone ?

| N° | Société ou Organisation | Nom de la personne de contact | N° de Téléphone | Adresse email |
|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |

Bien vouloir annexer trois copies de bon de commande pour les marchés déjà exécutés

### c. Services après-vente

- Quels types de service après-vente offrez-vous ? (Bien vouloir le décrire brièvement)

- Quelles actions adopteriez-vous pour répondre aux différentes réclamations relatives au manquement ? mauvaise exécution des travaux ? etc.

## Annexe C : BORDEREAU DE PRIX

1) Le Bordereau de Prix doit fournir une répartition des coûts détaillée pour chaque élément constitutif de l'offre, si possible dans le respect de l'ordre de présentation de la soumission.

2) L'ensemble des prix / taux cités doivent être formulés hors taxe, étant donné que BDOM-Bukavu, bénéficie du statut d'exonération de la TVA.

3) Les prix offerts par le Soumissionnaire seront fermes

4) Le Soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans le formulaire d'Offre.

**Bordereau de prix – Suite -**

**Nom du Soumissionnaire : ……**

*Les produits suivants seront livrés à **Bukavu** au bureau du BDOM :*

| N° | Nom du Produit | Unité de vente | Quantité | Prix Unitaire | Prix Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Nom du soumissionnaire : _____

Nom et signature du contact : _____

Fonction : _____